



COVID 19

BÉNÉFICIEZ DES AIDES ET REBONDISSEZ

Artisans,
Commerçants,
Professions libérales,
TPE et PME

...

Profitez des mesures pour sortir au mieux de cette crise

1 Gagnez du temps face à une gestion de dossiers souvent très complexes

3 Retrouvez de la **trésorerie** pour relancer sereinement votre entreprise

2 Obtenez toutes les aides auxquelles vous avez droit



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Comment faire pour **avoir rapidement les aides** ?
- > **A quelles aides ai-je réellement le droit** ?
- > Ca change tous les jours, **comment s'y retrouver** avec toutes ces annonces ?

Nous avons des solutions à vous proposer !



Mesures exceptionnelles :
bénéficiez-en !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Nous suivons l'**actualité heure par heure**, jour après jour
- 2 La gestion de ce type de **dossiers complexes** est maîtrisée par nos équipes
- 3 Le cabinet connaît bien **vos spécificités** et trouve donc les réponses adaptées

NOTRE OFFRE DE SERVICES



Examen des mesures d'urgence possibles pour votre entreprise : éligibilité, impact en trésorerie, alternatives

Analyse des options à retenir : report des échéances sociales ou fiscales, aides d'urgence, Prêt Garanti par l'Etat, procédures de remboursement des crédits d'impôts, chômage partiel, appel aux médiateurs des entreprises, etc.

Simulation de l'**impact en trésorerie**

Mise en oeuvre des **démarches**

Suivi de l'**obtention des aides**

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



CHARDON ROCHE

L'expertise comptable proactive

www.chardon-roche.fr

chardon.roche@chardon-roche.fr

21 bis place Michelet

43000 **Le Puy en Velay**

Tél. 04 71 05 42 92

Adhérent



Membre

